



CONSULTATION PPU LACHINE-EST

Direction régionale de la santé publique de Montréal
4 avril 2019

Par Dr David Kaiser, Maude Landreville et coll.

Objectifs de la DRSP de Montréal

La DRSP a un mandat **régional**. Elle a entre autre pour **mandats**:

- **d'informer la population** de: l'état de santé général des individus qui la composent, des problèmes de santé prioritaires, des groupes les plus vulnérables, des principaux facteurs de risque et des interventions jugées les plus efficaces.
- Elle se doit d'**identifier** les situations susceptibles de mettre en danger et de voir à la **mise en place** des mesures nécessaires à la protection de la santé de l'ensemble de la population de la région de Montréal.

L'environnement bâti et la santé



- **Forme urbaine**
- **Habitation**
- **Transport**

- **Activité physique**
- **Sécurité alimentaire**
- **Cohésion sociale**

- **Collisions**
- **Pollution de l'air**
- **Bruit**
- **Contamination des sols**

- **Maladies cardiovasculaires**
- **Obésité**
- **Diabète**
- **Traumas**
- **Asthme**
- **Cancers**
- **Santé mentale**
- **Qualité de vie**

« Un environnement bâti propice à la santé favorise le développement de la communauté, l'épanouissement des individus et a des impacts connus sur la santé d'une population » [CREBS](#)

LA DIRECTION RÉGIONALE DE SANTÉ PUBLIQUE DE MONTRÉAL RECOMMANDE DE

Respecter les principes d'aménagement favorables à la santé

Aménagement favorable à la santé

- **Densité et design**
 - Optimisation du sol: verdissement et efficacité énergétique
 - Gestion des hauteurs et création d'un cadre de vie
- **Diversité des fonctions et mixité sociale**
 - Contrer l'étalement et favoriser l'inclusion
- **Distance et connectivité**
 - Accès aux grands générateurs de déplacement (étude, travail, loisirs, etc.)
 - Réseau de transport actif (piétonnier et cyclable) efficace et sécuritaire

Utilisation du sol¹

	rés. de 1 logement
	rés. de 2 à 4 logements
	rés. de 5 à 24 logements
	rés. de >25 logements
	institution économique
	institution non-économique
	parc ou espace vert
	rue ou ruelle

1. Utilisation du sol (CMM 2016).
Ville de Montréal.
Réalisation cartographique :
François Tessier.
© CIUSSS du Centre-Sud-
de-l'île-de-Montréal, 2019.

Diversité des espaces verts et publics

Gestion de l'eau et aménagements paysagers

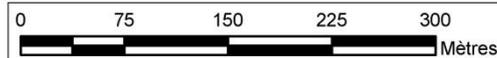
Accès à des îlots de fraîcheur et de quiétude

es, les frontières et d'autres éléments dans la visionneuse 3D



Google Earth

Date des



Ville de Montréal.
Réalisation cartographique :
François Tessier.
© CIUSSS du Centre-Sud-
de-l'île-de-Montréal, 2019.

LA DIRECTION RÉGIONALE DE SANTÉ
PUBLIQUE DE MONTRÉAL RECOMMANDE DE

Inclure du logement abordable

*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal*

Québec 

Diversité et abordabilité des logements

- À Montréal, près de 40% des ménages locataires sont en situation d'inabordabilité
- Selon le dernier recensement: 7000 personnes (16,6%) à Lachine sous le seuil de faible revenu
- Seulement 2,6% des logements sociaux de l'agglomération sont dans l'arrondissement de Lachine, dont la plupart dans le Vieux Lachine (79,9%)

Opportunités à Lachine-Est

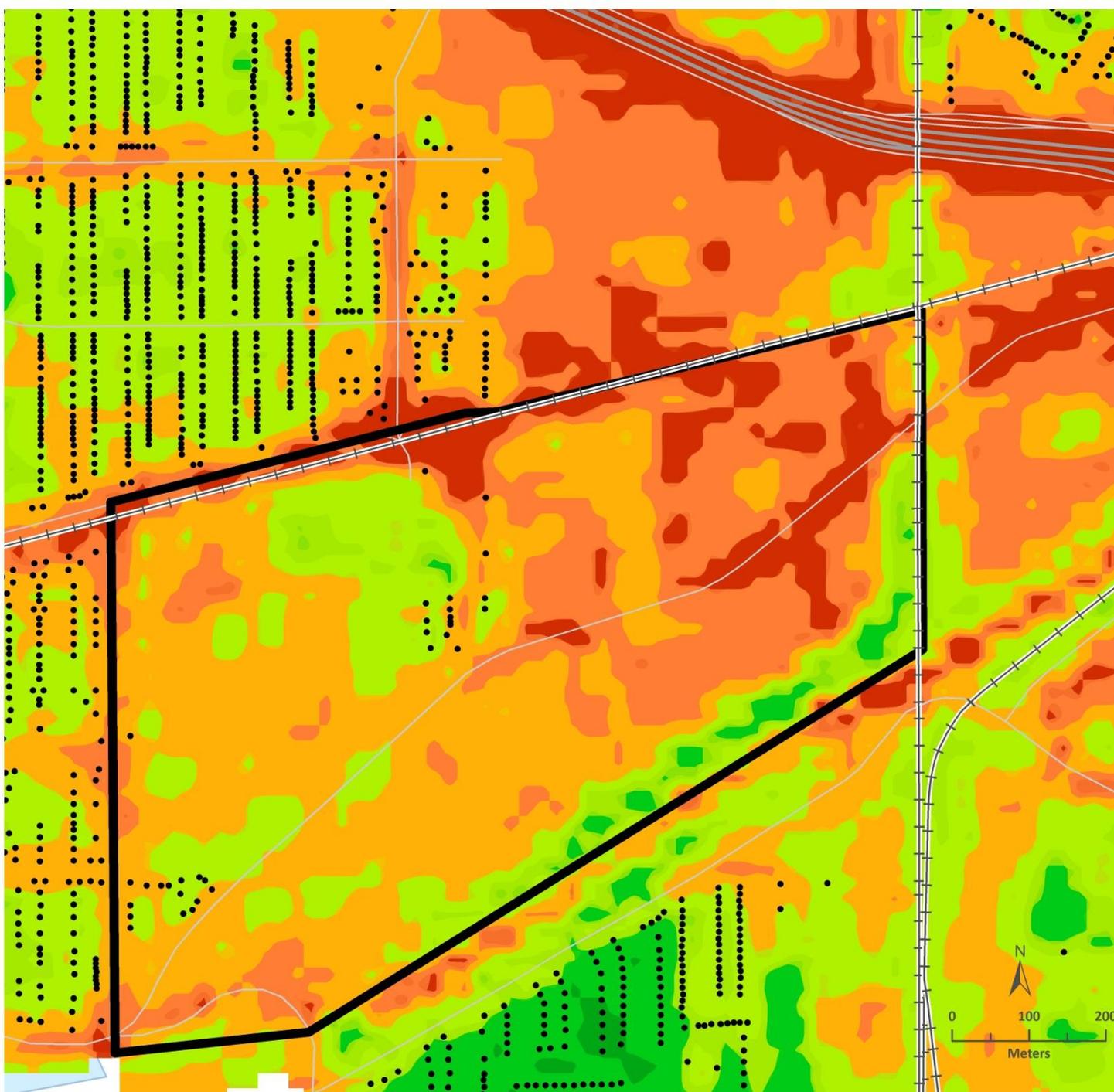
- Constructions prévues de plus de 4000 unités
- Afin de profiter de cette opportunité :
 - Définir des cibles basées sur les besoins en matière de logement
 - Réglementer l'inclusion du logement abordable dans les projets immobiliers

LA DIRECTION RÉGIONALE DE SANTÉ PUBLIQUE DE MONTRÉAL RECOMMANDE DE

**Limiter l'exposition des résidents aux
nuisances liées aux transports
motorisés et aux industries**

Limiter les nuisances

- Identifier les types de nuisances pouvant être engendrées par les industries du secteur étudié
 - Bruit
 - Odeurs
 - Contaminants dans l'air
- Identifier le rayon d'impact et la population exposée
 - Usage résidentiel, institutionnel
 - Écoles, garderies, centres de soins longue durée, etc.
- Prévoir des mesures suffisantes afin d'éviter l'exposition de la population à ces nuisances
- S'assurer du respect des normes et règlements en vigueur



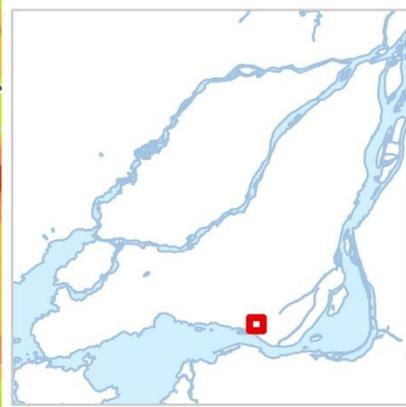
LAeq24h estimé (dBA)

- 55 et moins
- 56 - 60
- 61 - 65
- 66 et plus

+ Chemin de fer
 • Bâtiment résidentiel

Réseau routier

- Autoroute
- Artère & collectrice
- ▬** PPU Lachine-Est



Sources:
 Ragetli et coll. (2016),
 Direction régionale de santé publique du
 CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
 Réalisation cartographique :
 Sophie Goudreau (2019)

LA DIRECTION RÉGIONALE DE SANTÉ PUBLIQUE DE MONTRÉAL RECOMMANDE DE

Prioriser les déplacements actifs et collectifs

Transport et santé publique

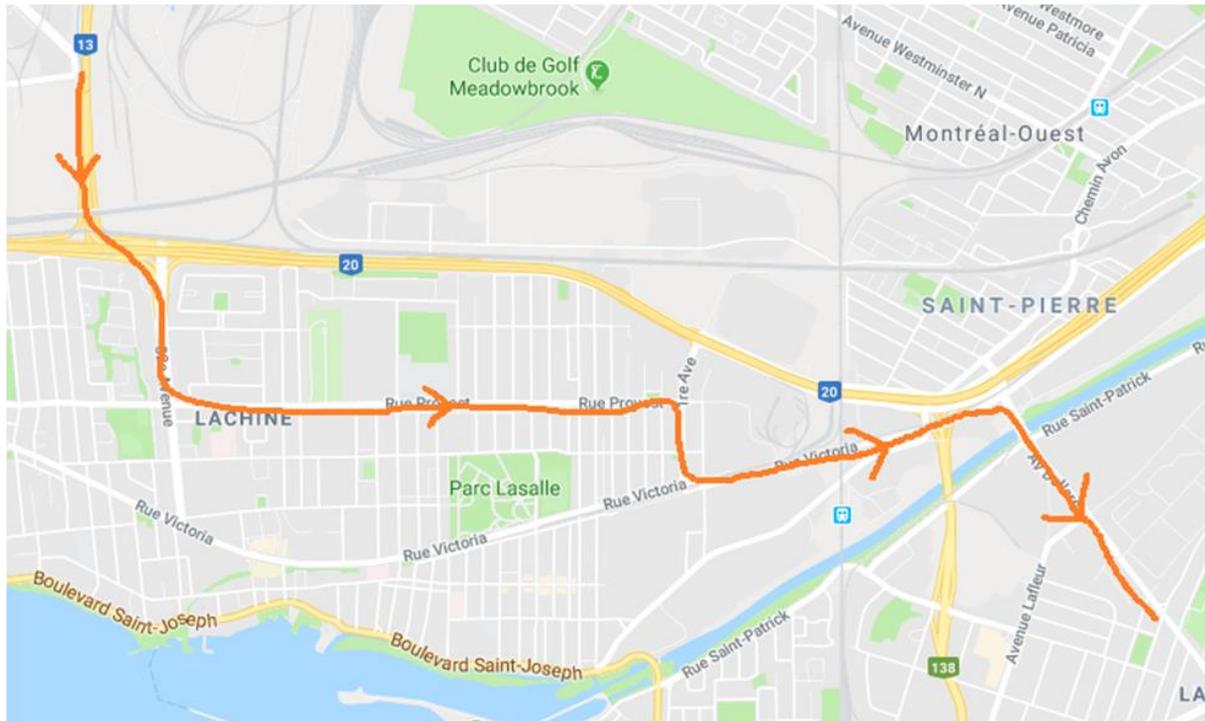
- À l'échelle macro, diminuer l'usage de l'automobile
 - Cesser l'expansion des capacités routières
 - Améliorer l'efficacité des transports collectifs
 - Réallouer l'espace et l'argent en faveur des transports actifs et collectifs
- Dans les quartiers, diminuer le volume et la vitesse des véhicules
 - Généraliser des mesures d'apaisement de la circulation
- Aux intersections et sur les tronçons routiers, améliorer la qualité des aménagements pour piétons et cyclistes
 - S'assurer d'une bonne connectivité,
 - Implanter des aménagements sécuritaires

Diminuer le volume de véhicules

« Véhicules transitant par Lachine pour éviter la congestion autoroutière »*



Aucune solution envisagée ?



* CIMA. Étude d'impact sur les déplacements – secteur Lachine Est. Juin 2017

Capacité routière (automobile)

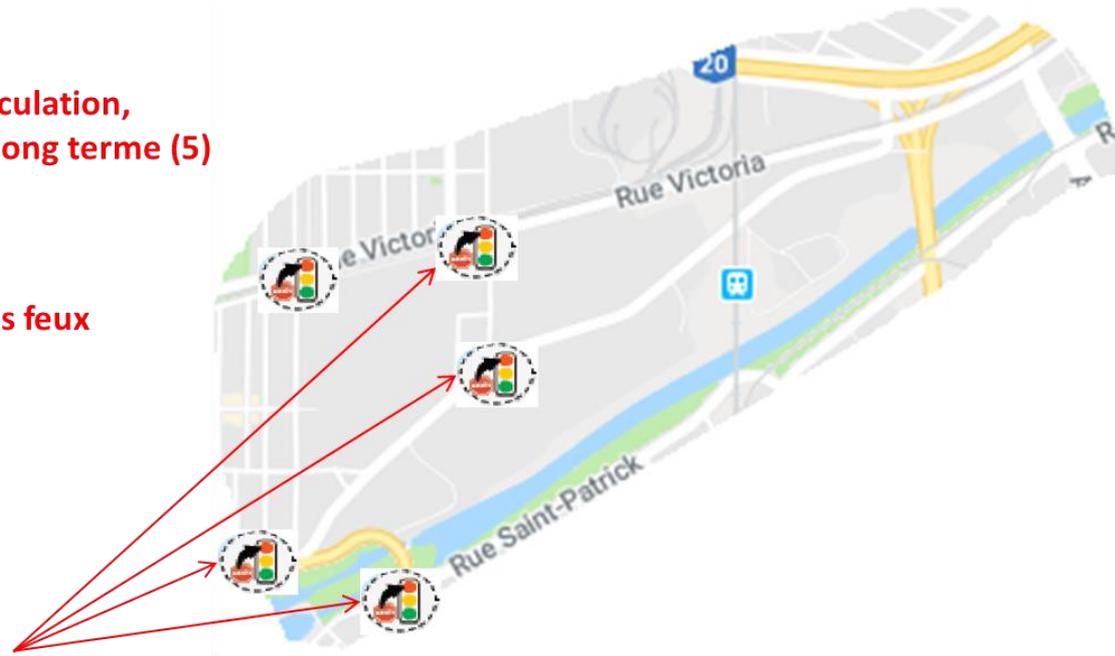
« ... plusieurs points de congestion »*

« fluidifier la circulation »*
(augmentation de capacité)

Ajout de feux de circulation,
récents, à court ou long terme (5)

« Optimisation » des feux

Reconfiguration
et/ou ajout de voies
exclusives de virage
(élargissement)



* CIMA. Étude d'impact sur les déplacements – secteur Lachine Est. Juin 2017

Offre de transports collectifs

Gare *

- Non-fonctionnelle le weekend
- Faible nombre de passages
- Stationnement éloigné et non asphalté,
- Nombreuses marches
- Tarifs train > bus

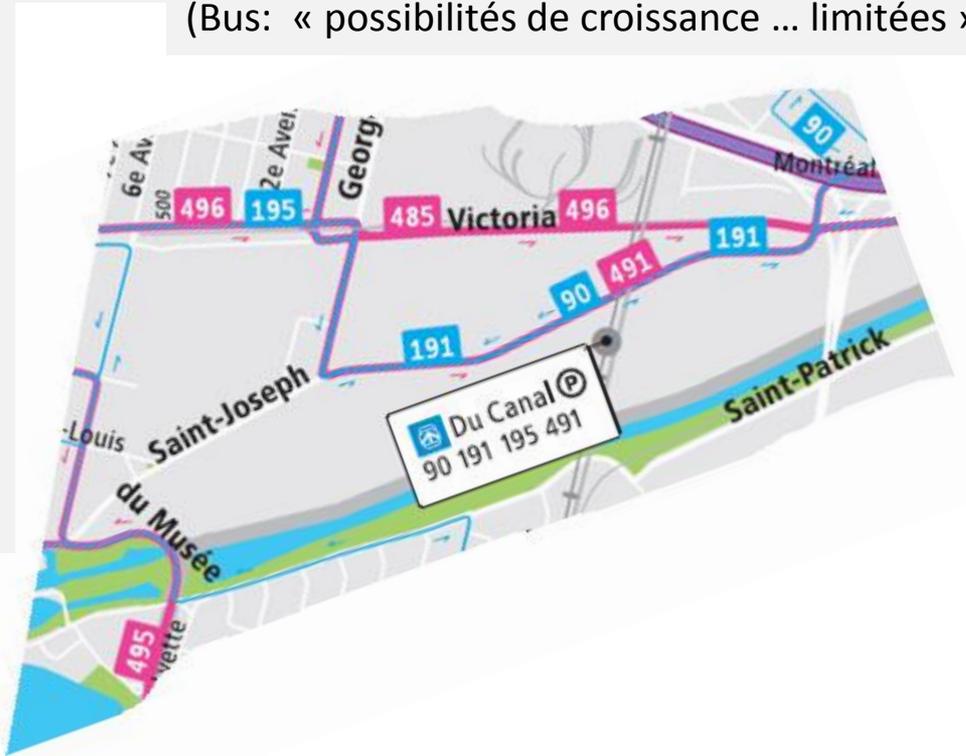
Autobus*

- Faible taux d'utilisation
- Vitesse de circulation faible
- Problème de régularité

→ Aucune solution spécifique envisagée** ?

(Gare: « potentiel d'attrait ... limité »*)

(Bus: « possibilités de croissance ... limitées »*)



* CIMA. Étude d'impact sur les déplacements – secteur Lachine Est. Juin 2017

** sauf voie réservée possible (horizon long terme, 20 ans +), si démantèlement des voies ferrées.*

Sécurité du transport actif

- Possible ↑ du risque de blessures pour piétons et cyclistes
 - Liée à ↑ estimée des véhicules
 - Liée aux aménagements proposés pour fluidifier la circulation
- Qualité et connectivité des voies cyclables?
 - Barrières (ex. échangeur St-Pierre; Chemin Avon)



Rappel des recommandations

- Respecter les principes d'aménagement favorables à la santé
 - Réserver des espaces à vocation institutionnelle et des espaces végétalisés
 - Limiter l'exposition des résidents aux nuisances liées aux autoroutes et aux industries
- Inclure du logement abordable
 - Appliquer la politique locale d'inclusion
- Prioriser les déplacements actifs et collectifs
 - Limiter et contraindre la circulation de transit
 - Augmenter la qualité de l'offre de transport collectif plutôt que la capacité routière
 - Améliorer la sécurité des traverses piétonnes et la connectivité du réseau cyclable

MERCI!

*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal*

Québec 